

EDUPRAT - PHARMACIE CATALOGUE DE FORMATION

2027

FORMATIONS EDUPRAT PHARMACIEN 2027

Sommaire

AROMATHÉRAPIE

Formation à l'aromathérapie clinique	6
FIF-PL - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 14H PRÉSENTIELLE	Axe 1
Module 1 - Les fondements scientifiques de l'aromathérapie.....	7
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1
Module 2 - Traumatologie, douleur et stress	8
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1
Module 3 - Phlébologie, cardiologie et infectiologie appliquée à la pneumologie et la dermatologie	9
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1
Module 4 - Gastro-entérologie, urologie, maladies métaboliques, pédiatrie et maternité	10
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1

CARDIOLOGIE

Bon usage des médicaments en cardiologie et conseils associés.....	12
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1

DERMATOLOGIE

La dermatologie courante en officine	14
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1
Le pharmacien dans l'accompagnement d'un patient porteur de plaies chroniques.....	15
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1

DOULEUR

Bon usage des médicaments en algologie et conseils associés	17
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1

ENDOCRINOLOGIE

Bon usage des médicaments en diabétologie et conseils associés.....	19
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1

ERGOTHÉRAPIE

Approche ergothérapique du patient	21
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	Axe 1

INFECTIOLOGIE

FC Angine complète - Prise en charge des angines bactériennes à l'officine : réalisation du TROD angine et prescription antibiotique.....	23
DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 5H PRÉSENTIELLE	Axe 1
FC Angine sans TROD - Prise en charge des angines bactériennes à l'officine : la prescription antibiotique	24
DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 4H PRÉSENTIELLE	Axe 1

FC Cystite complète - Prise en charge des cystites simples a l'officine : réalisation du TROD urinaire et prescription antibiotique.....	25
DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 4H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
Lutte contre les IST : repérage précoce et intervention brève à l'officine.....	26
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 4H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
Lutte contre les résistances bactériennes : rôle du pharmacien.....	27
DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 4H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

MANAGEMENT

Management d'équipe en officine.....	29
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 16H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
Merchandising en officine	30
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
Techniques de conseil et de vente en officine.....	31
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 16H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

NUTRITION

La micronutrition à l'officine : les bases.....	33
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
La micronutrition à l'officine : approfondissement	34
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
La micronutrition du sportif.....	35
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
Repérage et prise en charge de la dénutrition à l'officine	36
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

ONCOLOGIE

Rôle du pharmacien dans le parcours de soins du patient adulte cancéreux	38
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

ORTHOPÉDIE

Orthopédie : les petits appareillages de série, orthèses et attelles	40
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

PÉDIATRIE

Bon usage des médicaments en pédiatrie et conseils associés.....	42
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
Promouvoir et accompagner l'allaitement maternel en officine.....	43
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 16H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

PRÉVENTION

Le bilan prévention par le pharmacien d'officine	45
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1

SANTÉ MENTALE

Gestion de l'agressivité des patients et de leur entourage	47
DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1 Axe 3

URGENCES

Préparation et organisation coordonnée de la réponse aux situation sanitaire exceptionnelle (SSE)	49
DPC, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1
AFGSU 2	50
FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 21H PRÉSENTIELLE	
	Axe 1



Réactualisation AFGSU 1 ou 2.....	51
OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 7H PRÉSENTIELLE	

Axe 1

VACCINOLOGIE

Extension des compétences vaccinales des pharmaciens et des infirmiers - Prescription des vaccins (module 1).....	53
DPC, FIF-PL, OPCO EP - MIXTE (7H PRÉSENTIEL + 4H NON PRÉSENTIEL) 11H PRÉSENTIELLE ET E-LEARNING	

Axe 1

Extension des compétences vaccinales des pharmaciens - Administration des vaccins (module 2)	54
DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 7H PRÉSENTIELLE	

Axe 1

Mise à jour des compétences vaccinales en 2025 - TCS.....	55
DPC, FIF-PL, OPCO EP - MIXTE (TCS) 5H PRÉSENTIELLE	

Axe 1 Axe 2

Extension des compétences vaccinales des préparateurs : le geste vaccinal	56
DPC, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 4H PRÉSENTIELLE	

Axe 1

Mise à jour des compétences vaccinales des préparateurs en e-learning	57
OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 4H PRÉSENTIELLE	

Axe 1

Actualisations vaccinales pour améliorer la couverture vaccinale	58
OPCO EP - E-LEARNING 4H E-LEARNING	

Axe 1



- Axe 1 :** Actualisation des connaissances et compétences
- Axe 2 :** Qualité et amélioration des pratiques professionnelles
- Axe 3 :** Amélioration de la relation avec les patients
- Axe 4 :** Prise en compte de la santé du professionnel de santé

AROMATHÉRAPIE

Formation FIF-PL

FORMATION À L'AROMATHÉRAPIE
CLINIQUE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 14H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Sa part de marché augmente de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de plus de 8 millions de flacons vendus par an et un nombre d'utilisateurs qui ne cesse de croître à titre privé et professionnel. Les représentations sur l'aromathérapie décrivent le plus souvent une médecine douce, naturelle et sans risques. Contrairement aux apparences, l'aromathérapie s'apparente à une biochimie et nécessite des connaissances afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques.

Cette Formation a pour objectif de vous aider à maîtriser l'ensemble de ces règles afin de pouvoir intégrer l'aromathérapie dans votre pratique professionnelle. Bien maîtrisée l'aromathérapie peut constituer un arsenal thérapeutique supplémentaire dans la prise en soin somatique et psychologique du patient.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Définitions et positionnement de l'aromathérapie (cadre législatif)
- Critères de qualité des huiles essentielles.
- Différentes voies d'administration possibles et leurs règles posologiques.
- Les trois grandes propriétés aromatiques (approche énergétique, relation structures/activités et olfactothérapie)

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir formuler correctement des synergies aromatiques selon les différentes voies d'administration
- Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indication et d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie
- Savoir réaliser une typologie quaternaire
- Savoir réaliser des préparations à base d'Huiles essentielles

➤ **PUBLIC**

Pharmacien hospitalier

Formation FIF-PL, OPCO EP

MODULE 1 - LES FONDEMENTS
SCIENTIFIQUES DE L'AROMATHÉRAPIE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Sa part de marché augmente de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de plus de 8 millions de flacons vendus par an et un nombre d'utilisateurs qui ne cesse de croître à titre privé et professionnel.

Les représentations sur l'aromathérapie décrivent le plus souvent une médecine douce, naturelle et sans risques. Contrairement aux apparences, l'aromathérapie s'apparente à une biochimie et nécessite des connaissances afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques. Cette Formation a pour objectif de vous aider à maîtriser l'ensemble de ces règles afin de pouvoir intégrer l'aromathérapie dans votre pratique professionnelle. Bien maîtrisée l'aromathérapie peut constituer un arsenal thérapeutique supplémentaire dans la prise en soin somatique et psychologique du patient.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Définitions et positionnement de l'aromathérapie (cadre législatif).
- Critères de qualité des huiles essentielles.
- Différentes voies d'administration possibles et leurs règles posologiques.
- Les trois grandes propriétés aromatiques (approche énergétique, relation structures/activités et olfactothérapie).

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir formuler correctement des synergies aromatiques selon les différentes voies d'administration.
- Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indication et d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie.
- Savoir réaliser une typologie quaternaire.
- Savoir réaliser des préparations à base d'Huiles essentielles.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie

Formation FIF-PL, OPCO EP

MODULE 2 - TRAUMATOLOGIE, DOULEUR ET STRESS

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Ainsi l'aromathérapie voit sa part de marché augmentée de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de 8 millions de flacons vendus par an. Face à cette demande croissante, le rôle du professionnel de santé est avant tout de sécuriser l'emploi des huiles essentielles car contrairement aux apparences l'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais une biochimie.

Ainsi pour pouvoir conseiller ou pratiquer l'aromathérapie, une formation ou une mise à jour des connaissances en biochimie est nécessaire afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques. Puis, ce module de formation va vous permettre de prescrire et de conseiller les huiles dans les domaines de la traumatologie, de la douleur, du stress et de l'insomnie.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Les rappels physiopathologiques.
- Les familles biochimiques d'intérêt sur ces précédentes problématiques avec leur indication, contre-indications précautions d'emploi et interactions médicamenteuses.
- Les huiles essentielles contenant ces familles et par conséquent d'intérêt dans ces pathologies.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie.
- Savoir mettre en place des protocoles de soin en aromathérapie pour les douleurs chroniques, et ou aiguës et la gestion du stress.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie

Formation FIF-PL, OPCO EP

MODULE 3 - PHLÉBOLOGIE, CARDIOLOGIE
ET INFECTIOLOGIE APPLIQUÉE À LA
PNEUMOLOGIE ET LA DERMATOLOGIE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Ainsi l'aromathérapie voit sa part de marché augmentée de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de 8 millions de flacons vendus par an. Face à cette demande croissante, le rôle du professionnel de santé est avant tout de sécuriser l'emploi des huiles essentielles car contrairement aux apparences l'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais une biochimie.

Ainsi pour pouvoir conseiller ou pratiquer l'aromathérapie, une formation ou une mise à jour des connaissances en biochimie est nécessaire afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques. Puis, ce module de formation va vous permettre de prescrire et de conseiller les huiles dans les domaines de la phlébologie, de la cardiologie et de la pneumologie.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Les rappels physiopathologiques.
- Les familles biochimiques d'intérêt sur ces précédentes problématiques avec leur indication, contre-indications précautions d'emploi et interactions médicamenteuses.
- Les huiles essentielles contenant ces familles et par conséquent d'intérêt dans ces pathologies.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie.
- Savoir mettre en place des protocoles de soin en aromathérapie spécialisés.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie



Formation FIF-PL, OPCO EP

MODULE 4 - GASTRO-ENTÉROLOGIE,
UROLOGIE, MALADIES MÉTABOLIQUES,
PÉDIATRIE ET MATERNITÉ

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le secteur de l'aromathérapie en France connaît une croissance considérable profitant de l'engouement des Français pour les produits BIO et Naturels. Ainsi l'aromathérapie voit sa part de marché augmentée de 20% en moyenne par an avec aujourd'hui un total de 8 millions de flacons vendus par an. Face à cette demande croissante, le rôle du professionnel de santé est avant tout de sécuriser l'emploi des huiles essentielles car contrairement aux apparences l'aromathérapie n'est pas une médecine douce mais une biochimie.

Ainsi pour pouvoir conseiller ou pratiquer l'aromathérapie, une formation ou une mise à jour des connaissances en biochimie est nécessaire afin de maîtriser comme pour les médicaments les règles d'utilisations, mais aussi les effets secondaires, les contre-indications et les interactions avec d'autres thérapeutiques. Puis, ce module de formation va vous permettre de prescrire et de conseiller les huiles dans les domaines de la traumatologie, de la gastro-entérologie urologie et maladies métaboliques.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Les rappels physiopathologiques.
- Les familles biochimiques d'intérêt sur ces précédentes problématiques avec leur indication, contre-indications précautions d'emploi et interactions médicamenteuses.
- Les huiles essentielles contenant ces familles et par conséquent d'intérêt dans ces pathologies.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir questionner un patient à la recherche de contre-indications ou d'interactions médicamenteuses vis à vis de l'aromathérapie.
- Savoir mettre en place des protocoles de soin en aromathérapie spécialisés.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie

CARDIOLOGIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

BON USAGE DES MÉDICAMENTS EN CARDIOLOGIE ET CONSEILS ASSOCIÉS

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le bon usage des médicaments représente un enjeu de santé publique majeur. Les accidents liés à un mauvais usage du médicament occasionnent chaque année plus de 10 000 décès, dont 7 500 chez les plus de 65 ans. Ils sont la cause de plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations, alors que dans 45 à 70 % des cas ces accidents seraient évitables. Les causes des accidents d'origine médicamenteuse sont multiples. Parmi elles, on retrouve celles liées au patient (facteur liés à l'âge, la non-observance des traitements, la non-connaissance de sa maladie ou les conditions socio-environnementale) et celles liées aux médicaments (interaction médicamenteuses et/ou alimentaires, prescription excessive ou insuffisante)

Cette formation actualisée des dernières recommandations est destinée à renforcer les connaissances et les compétences des pharmaciens vis-à-vis des médicaments utilisés en cardiologie pour diminuer le risque de mésusage, de délivrance et d'administration tout en renforçant le rôle éducatif du professionnel vis-à-vis de son patient.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Maîtriser la réglementation en lien avec la prescription et la délivrance médicamenteuse
- Connaître les étapes de validation d'une ordonnance
- Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en cardiologie (modes d'administration, posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications)

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'analyser une ordonnance dans un but de sécurisation du patient
- Être capable d'informer clairement le patient sur ses traitements en cardiologie (observance, tolérance, usage, suivi)
- Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa pathologie cardiaque

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint

DERMATOLOGIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

LA DERMATOLOGIE COURANTE EN OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La dermatologie constitue un motif fréquent de demande de conseil à l'officine. Les patients sollicitent régulièrement les pharmaciens et les préparateurs pour des affections cutanées courantes telles que l'eczéma, les infections bactériennes ou mycosiques, les verrues, l'acné ou encore les réactions allergiques. Dans ce contexte, l'équipe officinale joue un rôle essentiel dans l'orientation, le conseil thérapeutique, l'identification des situations nécessitant un avis médical et la prévention des complications.

L'évolution des recommandations, la disponibilité de nombreux traitements en accès direct et la nécessité d'un conseil adapté à chaque situation rendent indispensable l'actualisation des connaissances en dermatologie courante. Cette formation vise ainsi à renforcer les compétences des professionnels de l'officine dans la reconnaissance des principales dermatoses rencontrées au comptoir, l'orientation du patient, la dispensation adaptée des traitements et la délivrance de conseils de prise en charge et de prévention.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître la structure de la peau et la physiopathologie des affections dermatologiques rencontrées en officine
- Identifier les lésions élémentaires en dermatologie courante en officine - Connaître les principales affections dermatologiques infectieuses rencontrées en officine
- Maîtriser les principales affections dermatologiques non infectieuses rencontrées en officine

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable de prendre en charge les principales affections dermatologiques rencontrées à l'officine.
- Être en mesure d'apporter un conseil officinal adapté à l'affection du patient
- Savoir quand réorienter le patient vers un médecin

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateur en pharmacie

Formation FIF-PL, OPCO EP

LE PHARMACIEN DANS L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PATIENT PORTEUR DE PLAIES CHRONIQUES

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'accompagnement du patient porteur d'une plaie, notamment d'une plaie chronique, est multidisciplinaire, complexe et représente une problématique de santé conséquente tant sur le plan médico-économique que sur le volet qualité de vie des patients qui en sont porteurs. Le rôle du pharmacien y est prépondérant, puisqu'il travaille en étroite collaboration avec les prescripteurs des dispositifs médicaux qu'il doit délivrer. La connaissance de l'arsenal thérapeutique est donc indispensable afin de pouvoir faire face aux ruptures de stock éventuelles et assurer le remplacement par des dispositifs médicaux équivalents en fonction du type de plaie et du stade de cicatrisation. Le pharmacien constitue aussi un élément clé dans la coordination du soin grâce au lien qu'il établit entre le corps médical et le patient. Il peut aussi intervenir dans la prévention primaire des plaies avec un rôle de conseil vis-à-vis du patient qui s'avère fondamental dans ce cas.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître l'anatomie cutanée
- Connaître la physiologie de la cicatrisation
- Connaître les spécificités des plaies en fonction de leurs étiologies

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'évaluer une plaie et la situation globale du patient pour une meilleure efficacité des stratégies thérapeutiques dans le domaine des plaies.
- Être capable d'identifier les situations urgentes d'une plaie afin de pouvoir réorienter vers un avis médical ou spécialisé
- Améliorer les pratiques dans les processus de soins (coordination et traçabilité avec l'équipe interprofessionnelle) et dans la pertinence du choix des dispositifs médicaux en vue d'obtenir une optimisation de la cicatrisation et une garantie sécuritaire.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie

DOULEUR

Formation FIF-PL, OPCO EP

BON USAGE DES MÉDICAMENTS EN ALGOLOGIE ET CONSEILS ASSOCIÉS

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le bon usage des médicaments représente un enjeu de santé publique majeur. Les accidents liés à un mauvais usage du médicament occasionnent chaque année plus de 10 000 décès, dont 7 500 chez les plus de 65 ans. Ils sont la cause de plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations, alors que dans 45 à 70 % des cas ces accidents seraient évitables. Les causes des accidents d'origine médicamenteuse sont multiples. Parmi elles, on retrouve celles liées au patient (facteur liés à l'âge, la non-observance des traitements, la non-connaissance de sa maladie ou les conditions socio-environnementale) et celles liées aux médicaments (interaction médicamenteuses et/ou alimentaires, prescription excessive ou insuffisante)

Cette formation actualisée des dernières recommandations est destinée à renforcer les connaissances et les compétences des pharmaciens vis-à-vis des médicaments utilisés en algologie pour diminuer le risque de mésusage, de délivrance et d'administration tout en renforçant le rôle éducatif du professionnel vis-à-vis de son patient.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître la réglementation en lien avec la prescription et la délivrance médicamenteuse
- Connaître les étapes de validation d'une ordonnance
- Connaître les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en algologie (modes d'administration, posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications)

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'interroger un patient et d'analyser son ordonnance dans un but de sécurisation
- Être capable d'informer clairement le patient sur ses traitements en algologie (observance, tolérance, usage, suivi)
- Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa douleur

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint

ENDOCRINOLOGIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

BON USAGE DES MÉDICAMENTS EN
DIABÉTOLOGIE ET CONSEILS ASSOCIÉS

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le bon usage des médicaments représente un enjeu de santé publique majeur. Les accidents liés à un mauvais usage du médicament occasionnent chaque année plus de 10 000 décès, dont 7 500 chez les plus de 65 ans. Ils sont la cause de plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations, alors que dans 45 à 70 % des cas ces accidents seraient évitables. Les causes des accidents d'origine médicamenteuse sont multiples. Parmi elles, on retrouve celles liées au patient (facteur liés à l'âge, la non-observance des traitements, la non-connaissance de sa maladie ou les conditions socio-environnementale) et celles liées aux médicaments (interaction médicamenteuses et/ou alimentaires, prescription excessive ou insuffisante)

Cette formation actualisée des dernières recommandations est destinée à renforcer les connaissances et les compétences des pharmaciens vis-à-vis des médicaments utilisés en diabétologie pour diminuer le risque de mésusage, de délivrance et d'administration tout en renforçant le rôle éducatif du professionnel vis-à-vis de son patient.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Maîtriser la réglementation en lien avec la prescription et la délivrance médicamenteuse
- Connaître les étapes de validation d'une ordonnance
- Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses en diabétologie (modes d'administration, posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications, effets secondaires et conseils)
- Connaître les règles hygiéno-diététiques du diabète

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'analyser une ordonnance dans un but de sécurisation du patient
- Être capable d'informer clairement le patient sur ses traitements en diabétologie (observance, tolérance, usage, suivi)
- Être capable d'informer et d'éduquer le patient vis-à-vis de sa pathologie diabétique

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint

ERGOTHÉRAPIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

APPROCHE ERGOTHÉRAPIQUE DU PATIENT

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Chaque jour, le pharmacien d'officine est en relation avec du public et doit répondre aux demandes spécifiques. Afin de faire face à l'augmentation du nombre de personnes en perte d'autonomie à domicile, le pharmacien propose divers services de maintien à domicile pour améliorer l'accompagnement de ses clients.

Cette formation réalisée par un ergothérapeute diplômé d'état vous permettra d'approfondir vos connaissances sur le matériel médical en lien avec les activités quotidiennes de la personne, d'orienter le client vers les préconisations adaptées et les démarches administratives à réaliser afin d'améliorer leur autonomie au quotidien.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître l'environnement globale du patient
- Connaître le domaine du matériel médical

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir mettre en place une relation de confiance avec le patient
- Savoir prendre les bonnes mesures pour un fauteuil roulant
- Être en mesure d'identifier les besoins des patients
- S'adapter aux demandes spécifiques

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie



INFECTIOLOGIE

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

FC ANGINE COMPLÈTE - PRISE EN CHARGE DES ANGINES BACTÉRIENNES À L'OFFICINE : RÉALISATION DU TROD ANGINE ET PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 5H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Ne peuvent pas s'inscrire les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 9 mars 2023 (protocole de coopération pour la prise en charge de patients se présentant pour odynophagie dans le cadre de l'exercice en structure coordonnée), ni les pharmaciens d'officine ayant déjà validé la partie TROD au titre de l'arrêté du 1er août 2016 (TROD en général) ou au titre de l'arrêté du 29 juin 2021 (TROD angines à streptocoque du groupe A).

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques. La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD angine à l'officine des patients présentant une odynophagie et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des angines de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce.

L'utilisation des TROD pour différencier une angine virale d'une angine bactérienne permet de limiter les prescriptions inappropriées d'antibiotiques et les dernières recommandations SPILF vis-à-vis de la prescription des antibiotiques permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les résistances bactériennes à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A ne cessent de croître. Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des angines aiguës à l'officine en formant les pharmaciens à la réalisation des TROD angine et à la prescription antibiotique dans les conditions fixées par le décret N° 2024-550 du 17 juin 2024.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Maîtriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024
- Maîtriser les recommandations de bonne pratique en matière d'antibioprophylaxie
- Savoir diagnostiquer une angine bactérienne
- Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir réaliser et interpréter un TROD angine à l'officine selon les recommandations de bonnes pratiques
- Être en mesure, après vérification des critères d'exclusion, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF
- Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances
- Savoir prendre en charge l'odynophagie d'un patient lors d'un TROD négatif

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

FC ANGINE SANS TROD - PRISE EN CHARGE
DES ANGINES BACTÉRIENNES À L'OFFICINE : LA
PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 4H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Les pharmaciens doivent être déjà formés à la réalisation du TROD officinal grâce à leur participation à une de ces deux formations validantes : La formation au titre de l'arrêté du 1er août 2016 (TROD en général) et la formation prévue dans l'arrêté du 29 juin 2021 fixant les conditions de réalisation des tests rapides oro-pharyngés d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A par les pharmaciens d'officine dans sa version en vigueur.

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques. La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD angine à l'officine des patients présentant une odynophagie et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des angines de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce.

L'utilisation des TROD pour différencier une angine virale d'une angine bactérienne permet de limiter les prescriptions inappropriées d'antibiotiques et les dernières recommandations SPILF vis-à-vis de la prescription des antibiotiques permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les résistances bactériennes à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A ne cessent de croître. Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des angines aiguës à l'officine en formant les pharmaciens déjà formés à la réalisation des TROD angine à la prescription antibiotique dans les conditions fixées par le décret N° 2024-550 du 17 juin 2024.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Maîtriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024
- Maîtriser les recommandations de bonne pratique en matière d'antibioprophylaxie
- Savoir diagnostiquer une angine bactérienne
- Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être en mesure, après vérification des critères d'exclusion, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF
- Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances
- Savoir prendre en charge l'odynophagie d'un patient lors d'un TROD négatif

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

FC CYSTITE COMPLÈTE - PRISE EN CHARGE DES CYSTITES SIMPLES A L'OFFICINE : RÉALISATION DU TROD URINAIRE ET PRESCRIPTION ANTIBIOTIQUE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 4H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Ne peuvent pas s'inscrire les pharmaciens ayant déjà validé la formation au titre de l'arrêté du 9 mars 2023 (protocole de coopération pour la prise en charge de la pollakiurie et des brûlures mictionnelles dans le cadre de l'exercice en structure coordonnée) ou au titre des arrêtés du 8 février 2021 et du 14 septembre 2023 (expérimentation Osys).

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La mobilisation dans la lutte contre l'antibiorésistance vient d'être reconfirmée via la stratégie 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance en santé humaine qui repose sur deux piliers : la prévention et le contrôle des infections, ciblant à la fois les infections communautaires et celles associées aux soins et le bon usage des antibiotiques.

La parution du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024 autorise les pharmaciens officinaux, sous certaines conditions, à la réalisation des TROD urinaire à l'officine des patientes présentant une cystite aiguë simple et les autorise à pouvoir prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF en cas de résultat positif. Ce décret répond ainsi à cette stratégie 2022-2025 en réduisant les délais de prise en charge des cystites aiguës simple de l'adulte avec diminution des complications du fait de cette prise en charge précoce. Le recours à la permanence des soins est aussi diminué et la prescription des antibiotiques selon les dernières recommandation SPILF permet de lutter activement contre l'antibiorésistance dans un contexte où les Escherichia coli à beta lactamase à spectre élargi (EBLSE) ne cessent de croître. Cette formation a pour objectif d'améliorer la sécurité de la prise en charge des cystites aiguës simples à l'officine en formant les pharmaciens à la réalisation des TROD urinaire et à la prescription antibiotique sous certaines conditions.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Maîtriser l'aspect législatif et réglementaire du décret N° 2024-550 du 17 juin 2024
- Savoir diagnostiquer une cystite aiguë simple
- Connaître toutes les situations où une orientation médicale est nécessaire
- Connaître les règles hygiéno-diététiques des cystites

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir réaliser et interpréter un TROD urinaire à l'officine selon les recommandations de bonnes pratiques
- Maîtriser les recommandations de bonne pratique en matière d'antibioprophylaxie
- Être en mesure, après vérification des facteurs d'exclusion et de gravité, de prescrire un traitement antibiotique selon les dernières recommandations HAS/SPILF
- Être en capacité de promouvoir les principes de bon usage des antibiotiques auprès des patients pour limiter les effets secondaires et les antibiorésistances

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine

Formation FIF-PL, OPCO EP

LUTTE CONTRE LES IST : REPÉRAGE PRÉCOCE ET INTERVENTION BRÈVE À L'OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 4H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La stratégie nationale de santé sexuelle a la volonté d'inscrire une démarche globale et positive d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive, afin que la sexualité de chaque Française et de chaque Français soit fondée sur l'autonomie, la satisfaction et la sécurité, tout au long de sa vie.

S'agissant des infections sexuellement transmissibles, depuis le 1er septembre 2024, la loi autorise les biologistes à un dépistage gratuit sans ordonnance réalisé à la demande du patient « Mon test IST » pour les moins de 26 ans. Dans ce contexte, le pharmacien a un rôle majeur d'information, de prévention, de repérage et d'orientation en vue du dépistage des IST.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Appréhender la physiopathologie des 5 IST de « Mon test IST »
- Connaître les outils permettant la prévention et le repérage des IST ou des conduites à risque
- Maîtriser les principes de la prophylaxie des IST

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable de dépister les IST chez un patient et l'orienter de façon adaptée
- Savoir promouvoir les mesures de lutte contre les IST
- Être en mesure de guider la prise en charge des IST

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

LUTTE CONTRE LES RÉSISTANCES BACTÉRIENNES : RÔLE DU PHARMACIEN

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 4H | PRÉSENTIELLE

➤ PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'antibiorésistance est un problème de santé publique mondial et l'État est pleinement engagé dans la lutte contre l'antibiorésistance à travers la mise en œuvre d'une feuille de route interministérielle pour la maîtrise de l'antibiorésistance publiée dès 2016 et révisée en 2024 selon l'approche « Une seule santé » prônée par la quadripartite OMS, OMSA, FAO et PNUE.

Lié à la surconsommation d'antibiotiques et à leur utilisation inadaptée, l'antibiorésistance représente une menace croissante vis-à-vis de l'inefficacité des traitements et met en péril la santé des patients. Le pharmacien d'officine, en première ligne face aux demandes des patients, est un acteur clé dans la lutte contre l'antibiorésistance grâce aux conseils de prévention qu'il peut promulguer renforcé par son rôle de prescripteur dans la vaccination, mais aussi grâce à son rôle de délivrance des antibiotiques et de la vérification de leur bon usage.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Appréhender les concepts et enjeux de l'antibiorésistance selon l'approche «One Health»
- Connaître les bactéries multirésistances (BMR) et les bactéries hautement résistantes (BHR) et leur mécanisme de transmissions
- Maîtriser les mesures de prévention contre les résistances bactériennes
- Connaître les données locales et les moyens régionaux de lutte contre les résistances bactériennes

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'informer sur les principes de bon usage des antibiotiques
- Savoir faire la promotion des mesures de lutte contre les résistances bactériennes
- Être en mesure d'orienter le patient devant un risque de résistance bactérienne.

➤ PUBLICS

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine

Formation FIF-PL, OPCO EP

MANAGEMENT D'ÉQUIPE EN OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 16H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La formation « Management et Performance » ambitionne de faire des pharmaciens des managers performants qui possèdent des outils efficaces pour mieux communiquer, motiver leurs collaborateurs, gagner en clarté et productivité afin de créer une dynamique d'équipe vertueuse et gagnante.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître la matrice d'Eisenhower
- Connaître les six types de personnalité de la Process Communication, leurs drivers, les canaux de communication, les réactions sous stress
- Connaître les techniques de respiration profonde, la méditation pleine conscience
- Connaître les techniques de neutralisation des objections

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Mieux gérer le temps : se fixer des priorités, fixer des priorités à l'équipe, distinguer l'urgence de l'important
- Utiliser la Process Communication pour adapter sa communication avec ses collaborateurs et ses clients
- Utiliser la Communication Non Violente pour favoriser un dialogue authentique et gérer les conflits
- Être capable de gérer son stress, celui de ses équipes et celui des clients
- Être capable de gérer les objections, être capable de résoudre un problème relationnel et être capable de transformer un conflit en opportunité avec la PNL

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie et tout autre salarié de l'officine ayant des responsabilités de management ou d'encadrement d'équipe

Formation FIF-PL, OPCO EP

MERCHANDISING EN OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Ce programme aborde les règles fondamentales du merchandising en officine, en insistant sur les principes de présentation des produits, l'organisation de l'espace de vente et la gestion optimale des stocks. Il vise à intégrer l'expérience client et à maximiser l'attractivité des points de vente grâce à une meilleure valorisation des produits et à une signalétique efficace.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître la définition, les enjeux et les principes fondamentaux du merchandising.
- Connaître les règles spécifiques à la mise en valeur des produits.
- Connaître les bases de l'expérience client dans le point de vente (attractivité, confort, signalétique).

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Concevoir et organiser un point de vente attractif et fonctionnel
- Savoir améliorer l'expérience client en optimisant le confort, la signalétique et la circulation dans le point de vente.
- Savoir intégrer les services de l'officine dans la valorisation des produits.
- Être capable de piloter efficacement les stocks en anticipant les ventes et les rotations de produits.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie et tout autre salarié de l'officine ayant des contacts avec les patients

Formation FIF-PL, OPCO EP

TECHNIQUES DE CONSEIL ET DE VENTE EN OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 16H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Cette formation a pour but d'aider tous les membres d'une équipe à mieux comprendre les besoins des clients afin de pouvoir communiquer plus justement vis à vis de leur besoin spécifique et de se montrer plus convaincant.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître les techniques de conseil
- Connaître des techniques de vente
- Connaître les composantes de la communication verbale, non verbale et para verbale
- Connaître les techniques de gestion des objections

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'assurer le suivi des objectifs de vente et de satisfaction client
- Être capable de conseiller
- Utiliser à son profit et au profit du client la communication verbale, non verbale et para verbale
- Développer la synchronisation avec son interlocuteur
- Être capable de moduler les caractéristiques de savoir, Utiliser des techniques de gestion des objections et Utiliser des techniques de persuasion

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie et tout autre salarié de l'officine ayant des contacts avec les patients

NUTRITION

Formation FIF-PL, OPCO EP

LA MICRONUTRITION À L'OFFICINE : LES BASES

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Pour améliorer la qualité de la peau ou des cheveux, pour aider à gérer des problèmes de fatigue, de stress, d'anxiété ou en complément de traitements médicamenteux, les enjeux de la micronutrition sont nombreux et les sollicitations à l'officine fréquentes. La micronutrition repose sur des conseils nutritionnels et des compléments alimentaires qui doivent être adaptés à chaque individu. L'offre des laboratoires étant très large, il est parfois difficile de s'y retrouver et une connaissance approfondie du sujet est un atout pour l'exercice officinal.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Être capable de mener une analyse critique de la composition des compléments alimentaires, en toute indépendance du discours des laboratoires.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité.
- Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie



Formation FIF-PL, OPCO EP

LA MICRONUTRITION À L'OFFICINE : APPROFONDISSEMENT

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Pour améliorer la qualité de la peau ou des cheveux, pour aider à gérer des problèmes de fatigue, de stress, d'anxiété ou en complément de traitements médicamenteux, les enjeux de la micronutrition sont nombreux et les sollicitations à l'officine fréquentes. La micronutrition repose sur des conseils nutritionnels et des compléments alimentaires qui doivent être adaptés à chaque individu. L'offre des laboratoires étant très large, il est parfois difficile de s'y retrouver et une connaissance approfondie du sujet est un atout pour l'exercice officinal.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Être capable de mener une analyse critique de la composition des compléments alimentaires nécessaires au bon fonctionnement cérébral, en toute indépendance du discours des laboratoires.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité.
- Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine en lien avec des troubles liés au fonctionnement cérébral.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie



Formation FIF-PL, OPCO EP

LA MICRONUTRITION DU SPORTIF

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Une alimentation équilibrée contribue à une bonne santé. Chez le sportif l'alimentation a également un rôle dans la performance, une adaptation énergétique est nécessaire en fonction de la durée et de l'intensité de l'effort et des déséquilibres métaboliques peuvent survenir. Les macronutriments ont un rôle bien connu mais les micronutriments ont aussi un rôle important en lien par exemple avec l'acidose musculaire, l'inflammation ou le métabolisme glucidique. Cette formation vous permettra de perfectionner vos connaissances en micronutrition et d'acquérir les compétences adaptées à l'accompagnement des sportifs tout au long de leurs pratiques.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Être capable de comprendre les bases de la nutrition pour la pratique d'un sport en général et ses enjeux.
- Déterminer quels sont les besoins spécifiques en fonctions de l'activité menée.
- Être capable d'analyser l'environnement alimentaire du sportif.
- Être capable d'identifier quel micronutriment sera le plus adapté à la performance recherchée.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir sélectionner les compléments alimentaires pour une offre de qualité.
- Être en mesure d'apporter des conseils personnalisés aux patients de l'officine.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie

Formation FIF-PL, OPCO EP

REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DE LA DÉNUTRITION À L'OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

On estime en France à 2 millions le nombre d'individus souffrant de dénutrition, dont 400 000 personnes âgées à domicile, 270 000 personnes âgées en EHPAD. La dénutrition qui concerne 10 % des personnes âgées de plus de 70 ans vivant à domicile, 10 % des enfants hospitalisés, 30 % des personnes hospitalisées et 40 % des malades atteints de cancer est un véritable enjeu de santé publique, avec de lourdes conséquences (dépendance, hospitalisation, décès). Le diagnostic de la dénutrition repose sur des critères cliniques et biologiques spécifiques, définis par la HAS (2019) et les compléments nutritionnels oraux (CNO) jouent un rôle essentiel dans la prise en charge.

Cependant, trop peu de patients en ville voient leur dénutrition diagnostiquée précocement ou traitée, et l'adhésion ou l'observance des CNO reste insuffisante. Les objectifs de cette formation sont de renforcer les connaissances et compétences des pharmaciens officinaux par l'appropriation des outils de prévention, de dépistage et de prise en charge de la dénutrition

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître la définition de la dénutrition selon les dernières recommandations
- Appréhender les enjeux de santé publique liés à la dénutrition
- Maîtriser la prise en charge globale de la dénutrition
- Connaître les ressources territoriales dédiées à la dénutrition

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être en mesure de repérer un patient dénutri à l'officine
- Savoir prendre en charge un patient dénutri à l'officine
- Savoir assurer un accompagnement, un suivi du patient dénutri à l'officine
- Être en capacité d'éduquer le patient vis-à-vis de la dénutrition

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine



ONCOLOGIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

RÔLE DU PHARMACIEN DANS LE PARCOURS DE SOINS DU PATIENT ADULTE CANCÉREUX

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

La prise en charge des patients atteints de cancer fait l'objet d'une stratégie nationale de lutte dont les ambitions sont multiples : Axe1 : Améliorer la prévention et la promotion des facteurs de protection ; Axe 2 : Limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie ; Axe 3 : Lutter contre les cancers de mauvais pronostic ; Axe 4 : S'assurer que les progrès bénéficient à tous. La formation des acteurs de la cancérologie, dont le pharmacien d'officine fait partie, est donc essentielle afin que les malades, sur tout le territoire et sur tout leur parcours de soin, bénéficient d'un accompagnement global, au-delà des soins liés aux cancers, pour assurer leur continuité de vie ainsi que celle de leurs proches.

Quel que soit l'âge du patient, la préoccupation des spécialistes est d'optimiser les stratégies thérapeutiques afin de guérir encore plus, tout en œuvrant à ? réduire au maximum les séquelles du cancer et de ses traitements, via la diffusion des innovations et la désescalade thérapeutique, ainsi que le suivi à long terme des patients après cancer (préservation de la fertilité, réinsertion sociale et le cas échéant professionnelle). Le Pharmacien a donc toute sa place pour améliorer la prise en charge du cancer sur l'ensemble du parcours de soin du patient que ce soit en termes de conseils vis-à-vis des traitements, en matière d'éducation préventive, et dans l'information des aides existantes ou l'orientation du patient vers d'autres professionnels de santé.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître le cadre réglementaire dans le parcours de soin du patient adulte cancéreux et les principes du Programme Personnalisé de Soins
- Appréhender l'épidémiologie des cancers de l'adulte et les principes de la cancérogénèse
- Savoir décrire les principaux protocoles de traitement en oncologie et les plans pluridisciplinaires de prise en charge
- Connaître les conduites à tenir face aux effets secondaires des traitements

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir prodiguer des conseils préventifs face aux facteurs de risque des cancers
- Être capable d'informer le patient sur les principaux effets secondaires des traitements et les conduites à tenir en cas de survenue
- Être en mesure d'accompagner le patient dans son programme personnalisé de soins
- Savoir orienter le patient vers d'autres professionnels de santé en fonction de ses besoins

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint

ORTHOPÉDIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

ORTHOPÉDIE : LES PETITS APPAREILLAGES DE SÉRIE, ORTHÈSES ET ATTELLES

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les petits appareillages d'orthopédie font l'objet de nombreuses prescriptions ou demande de conseils des patients. L'offre est variée, et chaque dispositif doit être adapté à la pathologie du patient et à ses mesures. Proposer le bon article au bon patient et garantir une dispensation optimale nécessite de connaître les bases des pathologies orthopédiques, les divers appareillages disponibles sur le marché et de savoir prendre les mesures. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances/compétences nécessaire pour favoriser le bon usage de ces dispositifs médicaux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître l'environnement de l'orthopédie (PAO-GAO/ de série-sur mesure).
- Réviser les nombreuses pathologies.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être familiarisé avec l'ensemble des orthèses.
- Savoir prendre les bonnes mesures.
- Être en mesure de conseiller le mieux les patients.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie

PÉDIATRIE

Formation FIF-PL, OPCO EP

BON USAGE DES MÉDICAMENTS EN PÉDIATRIE ET CONSEILS ASSOCIÉS

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ PRÉ-REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de docteur en pharmacie

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le bon usage des médicaments représente un enjeu de santé publique majeur. Les accidents liés à un mauvais usage du médicament occasionnent chaque année plus de 10 000 décès, dont 7 500 chez les plus de 65 ans. Ils sont la cause de plus de 130 000 hospitalisations et près de 1,3 millions de journées d'hospitalisations, alors que dans 45 à 70 % des cas ces accidents seraient évitables. Les causes des accidents d'origine médicamenteuse sont multiples. Parmi elles, on retrouve celles liées au patient (facteur liés à l'âge, la non-observance des traitements, la non-connaissance de la maladie ou les conditions socio-environnementale) et celles liées aux médicaments (interaction médicamenteuses et/ou alimentaires, prescription excessive ou insuffisante).

Cette formation actualisée des dernières recommandations est destinée à renforcer les connaissances et les compétences des pharmaciens vis-à-vis des médicaments utilisés en pédiatrie pour diminuer le risque de mésusage, de délivrance et d'administration tout en renforçant le rôle éducatif du professionnel vis-à-vis des parents de l'enfant.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Maîtriser les étapes de validation d'une ordonnance
- Appréhender les principales classes pharmacologiques médicamenteuses utilisées en pédiatrie (mode d'administration, posologies, interactions, précautions d'emploi, contre-indications, effets secondaires et conseils)

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'analyser une ordonnance de pédiatrie dans un but de sécurisation
- Être capable d'informer clairement les parents de l'enfant vis-à-vis des traitements pédiatriques (observance, tolérance, usage, suivi)
- Être en mesure d'informer et d'éduquer les parents vis-à-vis des pathologies pédiatriques courantes

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint

Formation FIF-PL, OPCO EP

PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER L'ALLAITEMENT MATERNEL EN OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 16H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les petits appareillages d'orthopédie font l'objet de nombreuses prescriptions ou demande de conseils des patients. L'offre est variée, et chaque dispositif doit être adapté à la pathologie du patient et à ses mesures. Proposer le bon article au bon patient et garantir une dispensation optimale nécessite de connaître les bases des pathologies orthopédiques, les divers appareillages disponibles sur le marché et de savoir prendre les mesures. Cette formation vous permettra d'acquérir les connaissances/compétences nécessaire pour favoriser le bon usage de ces dispositifs médicaux.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître l'environnement de l'orthopédie (PAO-GAO/ de série-sur mesure).
- Réviser les nombreuses pathologies.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être familiarisé avec l'ensemble des orthèses.
- Savoir prendre les bonnes mesures.
- Être en mesure de conseiller le mieux les patients.

➤ PUBLICS

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint, Préparateurs en pharmacie



PRÉVENTION

Formation FIF-PL, OPCO EP

LE BILAN PRÉVENTION PAR LE PHARMACIEN D'OFFICINE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les maladies chroniques représentent la première cause de mortalité mondiale. En Europe, elles concourent à près de 86 % des décès. De plus, en 2030, 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans et les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans. Cette augmentation de la part des personnes âgées ne sera pas sans conséquences sur les problématiques de santé et sur les occurrences des maladies, notamment des maladies chroniques, et des handicaps. Or une partie importante des maladies chroniques est liée à des facteurs de risque évitables ou modifiables notamment en agissant sur certains déterminants relevant d'habitudes ou d'hygiène de vie, ou de la mise en place de mesures préventives simples. En 2024, le Ministère de la Santé a décidé de déployer un dispositif innovant de prévention dont l'objectif affiché est de « dépister pour orienter et prendre en charge ». Il s'agit de mettre en place des consultations préventives en ciblant 4 tranches d'âge. Les effecteurs désignés sont les médecins, les pharmaciens, les sage-femmes et les infirmiers.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

En tant que pharmacien, la relation privilégiée que vous entretenez avec vos patients vous confère un rôle primordial pour les inciter à réaliser leurs bilans de prévention. Cette formation a pour objectif d'améliorer vos pratiques professionnelles en termes de repérage des facteurs de risque mais aussi d'accompagnement pour la mise en place d'actions concrètes qui diminuent ces mêmes risques. Les patients deviennent acteurs de leur santé, en adaptant leur comportement en conséquence.

- Maîtriser le cadre réglementaire du dispositif « mon bilan prévention ».
- Connaître les différents outils d'aide à la réalisation du bilan de prévention.
- Appréhender les techniques d'entretien individualisé avec le patient

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir repérer les facteurs de risque des maladies chroniques
- Être en capacité de co-construire un plan personnalisé de prévention (PPP) avec le patient .
- Savoir s'intégrer dans une démarche de prise en charge multi-disciplinaire et pouvoir réorienter au besoin son patient.
- Être en mesure de prodiguer des conseils personnalisés au patient.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien titulaire, Pharmacien adjoint

SANTÉ MENTALE

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

GESTION DE L'AGRESSIVITÉ DES PATIENTS ET DE LEUR ENTOURAGE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les faits d'incivilités et de violence verbale et physique à l'encontre des professionnels de santé sur leur lieu de travail sont toujours aussi importants comme le montre le Rapport 2022 (données 2020-2021) de l'Observatoire National des violences en milieu de santé (ONVS). Qu'il s'agisse d'insultes ou de coups et blessures, et quel que soit le lieu d'exercice (établissement/structures ou exercice de ville) ces faits sont inacceptables. L'exposition aux incivilités ou aux violences produisent les mêmes effets délétères : stress chronique, mal être, perte de confiance, démotivation, dégradation de l'ambiance au travail, dysfonctionnements, absentéisme. Par ricochet, elles portent également préjudice à la qualité des soins. Dans l'exercice de ville cette violence peut générer la fermeture du cabinet par le professionnel qui se sent en insécurité et dans les structures et établissements elle peut susciter le départ du lieu de travail.

Il est capital d'être en mesure de détecter, prévenir et gérer au mieux les situations de violences, maîtriser les procédures d'alerte et les moyens de protection, développer des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa propre sécurité et celle des autres en situation d'agressivité. Pour prévenir les violences, il est essentiel de gérer les comportements d'agressivité par des techniques spécifiques de communication non violente. Ces aptitudes ne s'improvisent pas et les compétences acquises lors de cette formation seront un atout certain. Enfin Il est également capital que les professionnels de santé connaissent les notions élémentaires de droit pénal et de procédure pénale en cas d'agression et de violence contre eux-mêmes et leur entourage professionnel, voire familial, et des droits dont ils disposent de façon spécifique à cette fin. Cette connaissance participe à leur sécurisation.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Savoir identifier et comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence
- Connaître les indicateurs permettant de détecter une situation à risque
- Maîtriser la conduite à tenir préventive pour éviter l'agressivité et la violence
- Connaître les stratégies de désamorçage lors d'une situation d'agression ou d'acte violent

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable d'utiliser des techniques de communication non violente
- Savoir détecter une situation à risque et la prévenir
- Être en mesure de gérer une situation de violence en urgence
- Pouvoir mettre en place des actions préventives aux récidives
- Savoir enclencher des procédures pénales en cas d'agression et de violence

➤ PUBLICS

Médecine générale, Allergologie, Anesthésie-réanimation, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardiovasculaire, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Gériatrie / Gériatrie / Gériatrie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine et santé au travail, Médecine intensive-réanimation, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine légale et expertises médicales, Médecine nucléaire, Médecine physique et de réadaptation, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Néphrologie, Oncologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE), Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat, Audioprothésiste, Opticien-lunetier, Orthoprotésiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Podo-orthésiste, Prothésiste, Diététicien, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Pédiatre-podologue, Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM), Préparateur en pharmacie, Technicien de laboratoire médical, Sage-Femme, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine, Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Biologie médicale



URGENCES

Formation DPC, OPCO EP

PRÉPARATION ET ORGANISATION COORDONNÉE
DE LA RÉPONSE AUX SITUATION SANITAIRE
EXCEPTIONNELLE (SSE)

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La formation des professionnels de santé civils et militaires constitue un élément important de la préparation de la réponse du système de santé aux urgences et aux situations sanitaires exceptionnelles reposant sur le dispositif ORSAN, notamment la prise en charge des victimes d'accidents collectifs, d'attentats, d'épidémie, ou de catastrophes qui s'articule avec la réponse médicale pré hospitalière contribuant au dispositif ORSEC

Les dernières crises sanitaires (Covid-19, SRAS, Pandémie Grippe A(H1N1), MERS-CoV, Ébola, etc.), les récents accidents collectifs, attentats et les épisodes cycloniques de l'automne 2017 aux Antilles démontrent l'intérêt de cette formation pour permettre aux acteurs du système de santé civils et militaires d'être en mesure d'assurer la prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles tout en assurant la sécurité des professionnels de santé et des personnels.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Définir une situation sanitaire exceptionnelle
- Connaître les dispositifs ORSAN et ORSEC et les Plans de secours (Blanc, Bleu)
- Connaître les risques NRBC

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Agir face à un ou plusieurs patients en situation sanitaire exceptionnelle
- Passer une alerte optimale et orienter son patient de manière adaptée
- Être capable d'intégrer un dispositif de secours
- Pouvoir stopper une hémorragie selon les principes du Damage Control

➤ **PUBLICS**

Médecine générale, Allergologie, Anesthésie-réanimation, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardiovasculaire, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Gériatrie / Gérontologie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine et santé au travail, Médecine intensive-réanimation, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine physique et de réadaptation, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Néphrologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Masseuse-kinésithérapeute, Pédiatre-podologue, Sage-Femme, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Biologie médicale

Formation FIF-PL, OPCO EP

AFGSU 2

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 21H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

L'AFGSU 2 est réservée aux personnels médicaux et paramédicaux travaillant dans un établissement de santé ou une structure médico-sociale.

L'AFGSU 2 permet d'acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe en utilisant des techniques non-invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale et la participation à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître le bilan de première intention à réaliser devant un diagnostic d'urgence vitale
- Savoir reconnaître les diagnostics différentiels et identifier les pièges diagnostics
- Etre capable de justifier une prise en charge thérapeutique

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Etre capable d'interroger, et d'examiner un patient présentant une urgence vitale
- Identifier les situations urgentes et les situations nécessitant un avis spécialisé
- Pouvoir utiliser le DAE
- Maîtriser les risques collectifs : le plan blanc et le risque NRBC

➤ **PUBLICS**

Professionnels de santé inscrits dans la 4ème partie du Code de Santé Publique : AS, IDE, techniciens de laboratoire, manipulateurs en radiologie, ambulanciers diplômés d'Etat, médecins, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes

Formation OPCO EP

RÉACTUALISATION AFGSU 1 OU 2

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL 🕒 7H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Cette formation permet une réactivation et revalidation du programme de l'AFGSU 1 ou 2 selon les dernières recommandations scientifiques.

Le recyclage de l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence est réservé au personnel déjà titulaire d'une AFGSU 1 ou 2 datant de moins de 4 ans.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître le bilan de première intention à réaliser devant un diagnostic d'urgence vitale
- Savoir reconnaître les diagnostics différentiels et identifier les pièges diagnostics
- Etre capable de justifier une prise en charge thérapeutique

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Etre capable d'interroger, et d'examiner un patient présentant une urgence vitale
- Identifier les situations urgentes et les situations nécessitant un avis spécialisé
- Pouvoir utiliser le DAE
- Maîtriser les risques collectifs : le plan blanc et le risque NRBC

➤ **PUBLICS**

Toute personne titulaire d'un diplôme de l'AFGSU, niveau 1 ou 2, depuis 4 ans.



VACCINOLOGIE

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES
DES PHARMACIENS ET DES INFIRMIERS -
PRESCRIPTION DES VACCINS (MODULE 1)

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, FIF-PL, OPCO EP - MIXTE (7H PRÉSENTIEL + 4H NON PRÉSENTIEL) • 11H | PRÉSENTIELLE ET E-LEARNING

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. Ce phénomène est-il l'origine du développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il touche également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) ? l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes. L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens et infirmiers tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins figurant dans le nouveau calendrier vaccinal 2023.

Ce module 1 est obligatoire pour ces mêmes professionnels de santé désireux de pouvoir réaliser la prescription de vaccins dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque
- Maîtriser les principales recommandations du calendrier des vaccinations des adultes, enfants et professionnels de santé pour tous les vaccins y figurant tant sur les schémas de primo-vaccination et rappels que sur les schémas de rattrapage.
- Connaître les informations à saisir dans le carnet de vaccination du patient ainsi que les outils numériques d'enregistrement des vaccinations et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale et lever les freins à la vaccination notamment grâce à la délivrance d'une information claire et objective sur les sujets polémiques ou grâce à la maîtrise de l'entretien motivationnel.
- Être en mesure de mener un entretien individuel pour recueillir les antécédents médicaux, les traitements en cours mais aussi de dépister les situations complexes qui relèvent d'une orientation médicale.

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES PHARMACIENS - ADMINISTRATION DES VACCINS (MODULE 2)

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, FIF-PL, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 7H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Pharmaciens non formés au geste vaccinal

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. Ce phénomène est à l'origine du développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il touche également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins et ce module 2 est obligatoire pour les pharmaciens non encore formés au geste vaccinal et désireux de pouvoir réaliser l'administration de vaccins au sein de leur officine ou de leur PUI.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître les différents types de vaccins et les principes de la vaccination.
- Connaître le cadre réglementaire et les objectifs de santé publique en matière de politique vaccinale et le rôle des acteurs institutionnels
- Maîtriser les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective
- Connaître les grands principes de pharmacovigilance et le cadre réglementaire de signalements des effets indésirables

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir vérifier les critères d'éligibilité à la vaccination
- Être en mesure de recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs.
- Savoir adopter les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI
- Savoir réaliser l'acte vaccinal par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée selon les recommandations de bonnes pratiques
- Être en mesure de prodiguer les conseils post injection et de surveiller le patient, Savoir traiter une réaction anaphylactique, Être capable de transmettre des informations du patient au médecin traitant notamment via les outils dématérialisés de partage et de stockage de documents (Dossier médical partagé, mon espace santé etc.)

➤ **PUBLICS**

Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine

Formation DPC, FIF-PL, OPCO EP

MISE À JOUR DES COMPÉTENCES VACCINALES EN 2025 - TCS

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ FORMAT

DPC, FIF-PL, OPCO EP - MIXTE (TCS) • 5H | PRÉSENTIELLE

➤ PRÉ-REQUIS

Professionnels de santé habilités et formés à la prescription et/ou l'administration vaccinale.

➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Depuis plusieurs années, la France fait face à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Dans ce contexte, l'HAS a procédé à une mise à jour conséquente des recommandations vaccinales que ce soit en termes de simplification des schémas vaccinaux, de nouveaux vaccins inclus dans le calendrier vaccinal Français ou de nouveaux outils destinés aux professionnels afin de les aider dans la levée des freins à la vaccination.

Une mise à jour des connaissances et des compétences est nécessaire pour faire face à de nouveaux enjeux en matière de vaccination, en particulier la vaccination contre les méningocoques, les pneumocoques, le virus syncytial respiratoire ou le zona. Cette formation vise à renforcer le rôle des professionnels de santé en matière de promotion de la vaccination.

➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

CONNAISSANCES ATTENDUES

- Renforcer les connaissances en vaccinologie
- Connaître les dispositions réglementaires liées aux vaccinations
- Maîtriser les règles de rattrapage chez l'adulte et chez l'enfant
- Connaître l'enjeu de la vaccination des professionnels de santé

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale
- Savoir s'adapter aux situations particulières
- Maîtriser les actualités vaccinales méningocoque, pneumocoque, VRS, zona
- Être capable de mener un entretien motivationnel

➤ PUBLICS

Médecine générale, Sage-Femme, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine

Formation DPC, OPCO EP

EXTENSION DES COMPÉTENCES
VACCINALES DES PRÉPARATEURS : LE
GESTE VACCINAL

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

DPC, OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 4H | PRÉSENTIELLE

➤ **PRÉ-REQUIS**

Cette formation en présentiel concerne les préparateurs en pharmacie : non formés à l'administration de vaccins dans le cadre de leur formation initiale et ayant déjà suivi la formation spécifique à la vaccination contre la covid-19 et souhaitant administrer des vaccins autres que ceux contre la grippe saisonnière et contre la covid-19.

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La France, comme de nombreux pays européens, fait face depuis plusieurs années, à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Il a pu toucher également les professionnels de santé dont la couverture vaccinale reste insuffisante pour des pathologies hautement transmissibles (notamment rougeole, coqueluche, grippe) à l'origine de transmission nosocomiale de ces maladies ; il est ainsi nécessaire d'améliorer le recours à la vaccination des professionnels de santé eux-mêmes.

L'arrêté du 8 août 2023 fixe le cadre légal vis-à-vis de l'extension des compétences vaccinales des pharmaciens tant sur la prescription que sur l'administration des vaccins du calendrier vaccinal Français. Plus récemment un arrêté du 04/12/2024 autorise le préparateur sous la responsabilité du pharmacien à pouvoir administrer sous certaines conditions, l'ensemble des vaccins figurants au calendrier vaccinal Français. Ce programme de formation est destiné à former les préparateurs en pharmacies à l'administration des vaccins au sein de leur officine ou de leur PUI.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître les différents types de vaccins et les principes de la vaccination.
- Maîtriser les notions de couverture vaccinale, d'efficacité vaccinale, d'immunité collective
- Connaître le cadre réglementaire de l'arrêté du 04/12/2024
- Connaître les sources d'information utiles en vaccination

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir vérifier les critères d'éligibilité à la vaccination
- Être en mesure de recueillir le consentement du patient, y compris le cadre légal du consentement pour les mineurs.
- Savoir adopter les mesures d'hygiène préalables et la gestion des déchets DASRI
- Savoir réaliser l'acte vaccinal par voie intramusculaire ou par voie sous-cutanée selon les recommandations de bonnes pratiques
- Être en mesure de prodiguer les conseils post injection et de surveiller le patient et Savoir reconnaître les signes d'une réaction anaphylactique et la prendre en charge

➤ **PUBLIC**

Préparateur en pharmacie

Formation OPCO EP

MISE À JOUR DES COMPÉTENCES
VACCINALES DES PRÉPARATEURS EN
E-LEARNING

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

OPCO EP - 100% PRÉSENTIEL ⌚ 4H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Depuis plusieurs années, la France fait face à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Dans ce contexte, l'HAS a procédé à une mise à jour conséquente des recommandations vaccinales que ce soit en termes de simplification des schémas vaccinaux ou de nouveaux vaccins inclus dans le calendrier vaccinal Français.

Une mise à jour des connaissances et des compétences est nécessaire pour faire face à de nouveaux enjeux en matière de vaccination, en particulier la vaccination contre les méningocoques, les pneumocoques, le virus syncytial respiratoire ou le zona. Cette formation vise à renforcer le rôle des préparateurs en pharmacie en matière de promotion de la vaccination.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Renforcer les connaissances en vaccinologie
- Connaître les dispositions réglementaires liées aux vaccinations
- Maîtriser les règles de rattrapage chez l'adulte et chez l'enfant
- Connaître l'enjeu de la vaccination des professionnels de santé

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir identifier les personnes éligibles à la vaccination
- Savoir identifier les personnes qui relèvent d'un rattrapage vaccinal
- Savoir renseigner le patient sur les prochains vaccins à réaliser

➤ **PUBLIC**

Préparateur en pharmacie



Formation OPCO EP

ACTUALISATIONS VACCINALES POUR
AMÉLIORER LA COUVERTURE VACCINALE

Axe 1

Axe 2

Axe 3

Axe 4

➤ **FORMAT**

OPCO EP - E-LEARNING 4H | E-LEARNING

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Depuis plusieurs années la France fait face à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Dans ce contexte l'HAS a procédé à une mise à jour conséquente des recommandations vaccinales que ce soit en termes de simplification des schémas vaccinaux, de nouveaux vaccins inclus dans le calendrier vaccinal Français ou de nouveaux outils destinés aux professionnels afin de les aider dans la levée des freins à la vaccination.

Une mise à jour des connaissances et des compétences est nécessaire pour faire face à de nouveaux enjeux en matière de vaccination, en particulier la vaccination contre les méningocoques, les pneumocoques, le virus syncytial respiratoire ou le zona. Cette formation vise à renforcer le rôle des professionnels de santé en matière de promotion de la vaccination.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque
- Connaître les populations éligibles à la vaccination selon les recommandations en vigueur

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Maîtriser les principales recommandations du calendrier des vaccinations des adultes, enfants et professionnels de santé pour tous les vaccins y figurant tant sur les schémas de primo-vaccination et rappels que sur les schémas de rattrapage.
- Maîtriser les actualités vaccinales méningocoque, pneumocoque, VRS, zona

➤ **PUBLIC**

Préparateurs en pharmacie

INFORMATIONS PRATIQUES

➤ MODALITÉS D'ACCÈS

En fonction de votre statut, vous pouvez faire appel à différents financements :

ANDPC :

J'AI UN COMPTE DPC :	JE N'AI PAS DE COMPTE DPC :
Rendez-vous sur www.agencedpc.fr, rubrique Professionnels de santé (en haut de l'écran), puis accédez à votre compte et à Mon DPC, document de traçabilité. Cliquez ensuite sur mon compte, en haut de l'écran à droite. RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT - Saisissez votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur SE CONNECTER. - Cliquez sur Inscription puis sur Recherche action à gauche de l'écran, entrez la référence de l'action à 11 chiffres (ex : 57202325045), - Cliquez sur Rechercher puis sur Détail de l'action, descendez en bas de l'écran pour trouver le numéro de session, cliquez sur S'inscrire puis valider.	Rendez-vous sur www.agencedpc.fr, rubrique Professionnels de santé (en haut de l'écran), puis accédez à votre compte et à Mon DPC, document de traçabilité. Cliquez ensuite sur mon compte, en haut de l'écran à droite. CRÉER SON PROFIL SUR WWW.AGENCEDPC.FR - Cliquez sur CRÉER UN COMPTE et saisissez vos informations personnelles puis laissez-vous guider. - Pensez à vous munir d'un RIB au format PDF pour renseigner vos informations financières et ainsi bénéficier de la prise en charge de vos frais pédagogiques par l'ANDPC et d'une indemnisation. RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT - Saisissez votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur SE CONNECTER. - Cliquez sur Inscription puis sur Recherche action à gauche de l'écran, entrez la référence de l'action à 11 chiffres (ex : 57202325045), - Cliquez sur Rechercher puis sur Détail de l'action, descendez en bas de l'écran pour trouver le numéro de session, cliquez sur S'inscrire puis valider.

AUTRES FINANCEMENTS (OPCO, FIFPL, PERSONNEL):

Nous contacter par téléphone au : 05.56.51.65.14 ou par mail à l'adresse : contact@eduprat.fr

➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION / MODALITÉS DE VALIDATION

Les modalités d'évaluation reposent sur une comparaison des questionnaires pré et post formation présentielle. Toutes les étapes sont obligatoires pour valider la formation.

➤ PRÉREQUIS

Nos formations ne nécessitent pas de prérequis, en cas d'exception il sera indiqué sur la fiche de formation.

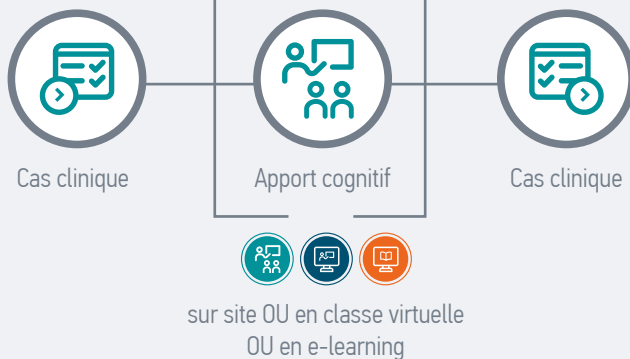
➤ ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des questions sur l'accessibilité à la formation en cas de handicap, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse **contact@eduprat.fr** ou **05 56 51 65 14**.

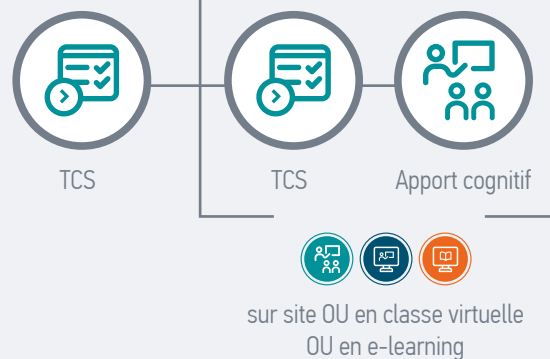
DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formations DPC sont des Evaluations des Pratiques Professionnelles.
Le E-tutorat permet au participant d'échanger avec le formateur tout au long du parcours de formation.

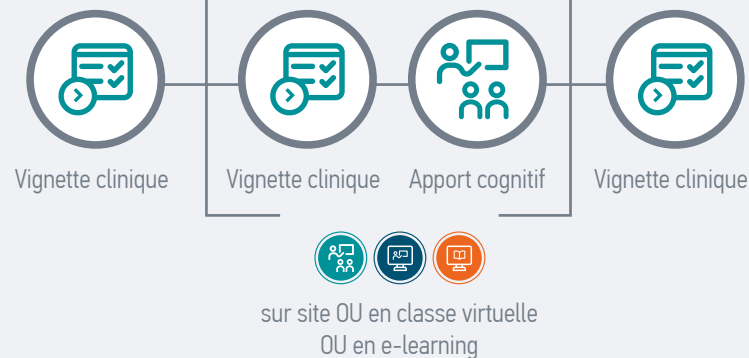
CAS CLINIQUES



TEST DE CONCORDANCE DE SCRIPT (TCS)



VIGNETTES CLINIQUES - 4 ÉTAPES



MIXTE :

100 % E-LEARNING :



E-learning

100% PRÉSENTIEL :



Formation présentielle

Conditions d'éligibilité

Mode d'exercice	Conventionnement	Eligibilité
Libéral	Conventionné	OUI
Libéral	Non-conventionné	NON
Salarié de centre de santé	Conventionné	OUI
Salarié de centre de santé	Non-conventionné	NON
Salarié		NON



Un professionnel est éligible dès lors qu'un de ses modes d'exercice l'est.

Modalités de prise en charge des actions de DPC :

Droit de tirage annuel : 18 heures

Forfaits horaires :

	Présentiel		Classe virtuelle		Non présentiel	
	Frais pédagogiques (Part ODPC)	Indemnisation (Part PS)	Frais pédagogiques (Part ODPC)	Indemnisation (Part PS)	Frais pédagogiques (Part ODPC)	Indemnisation (Part PS)
Formation continue (FC)	55,00 €	55,00 €	44,00 €	55,00 €	27,50 €	- €
Evaluation des pratiques professionnelles (EPP)	66,00 €	55,00 €	52,80 €	55,00 €	33,00 €	27,50 €
Gestion des risques (GDR)	66,00 €	55,00 €	52,80 €	55,00 €	33,00 €	27,50 €
Programme Intégré (PI)	55,00 €	55,00 €	44,00 €	55,00 €	27,50 €	- €
- FC						
- EPP ou GDR	66,00 €	55,00 €	52,80 €	55,00 €	33,00 €	27,50 €

CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2026

PHARMACIENS – 4773 Z

ATTENTION : Seules les formations dispensées par des organismes de formation certifiés QUALIOPF et dont le programme répond aux critères de la profession concernée, pourront être prises en charge par le FIF PL.

I. Thèmes et plafonds de prise en charge sur fonds à gérer de la profession

Prise en charge annuelle par professionnel plafonnée à 1 050 €
dans la limite du budget de la profession

Attention :

- La prise en charge des formations dispensées en e-learning est plafonnée à 50% des critères journaliers et limitée à 50% des critères annuels de la profession.
- La prise en charge des micro-entrepreneurs est proportionnelle à leur cotisation CFP.

Formations cœur de métier	Plafonds de prise en charge
<i>Toute formation liée à la pratique professionnelle</i>	
DIPLÔMES UNIVERSITAIRES	Prise en charge au coût réel plafonnée à 350 € par jour, limitée à 1 050 € par an et par professionnel
Aromathérapie	
Audio-prothèse	
Diététique et nutrithérapie	
Gérontologie	
Homéopathie	
Médication, conseil à l'officine	
Maintien à domicile	
Mycologie	
Orthopédie	
Optique	
Pathologie	
Pharmacie clinique	
Phytothérapie	
Thérapeutique	
Vétérinaire	
Micronutrition, diététique et nutrition préventive	
Sport, santé	
Derma- cosmétologie appliquée à l'officine	
EPU	Prise en charge au coût réel plafonnée à 350 € par EPU, limitée à 1 050 € par an et par professionnel
EPU	
Formation Continue des Pharmaciens	Prise en charge au coût réel plafonnée à 350 € par jour, limitée à 1 050 € par an et par professionnel
QUALITE DE L'ACTE PHARMACEUTIQUE	
Démarche qualité à l'officine	
Qualité acte pharmaceutique	
Evaluation de la qualité des soins et de la pratique professionnelle dans le cadre de la Haute Autorité de Santé	

PHARMACIENS – 4773 Z (suite)

Formations cœur de métier	Plafonds de prise en charge
SEMILOGIE / PATHOLOGIE	Prise en charge au coût réel plafonnée à 350 € par jour, limitée à 1 050 € par an et par professionnel
Pathologies	
Maladies cancéreuses	
Pédiatrie	
Dermatologie	
THERAPEUTIQUE A L'OFFICINE	
Thérapeutique	
Diététique	
Aromathérapie	
Phytothérapie	
Homéopathie	
Médication officinale et familiale	
Médicaments à prescriptions restreintes	
Prothèses capillaires	
Cosmétiques	
Dermo- cosmétique	
Gynécologie	
Pharmacologie	
ORTHOPEDIE	
Véhicules pour handicapés physiques	
Orthèses	
Thermoformables	
VETERINAIRE	
PRISE EN CHARGE DU PATIENT	
Maintien à domicile	
Intégration du Pharmacien dans un réseau	
Dossier Pharmaceutique (demi-journée)	
Education Thérapeutique du Patient	
Entretiens pharmaceutiques (AVK ; AOD ; Asthme, Anticancéreux par voie orale, Bilan de médication, EFE, entretien de prévention...)	
AFGSU (niveaux 1 et 2)	
La vaccination - TRODS - Tests sérologiques	
Santé numérique	
Dossier médical partagé (DMP)	
Dépistages à l'officine : TROD,....	
MYCOLOGIE	
LEGISLATION PHARMACEUTIQUE LIEE A L'ACTE	
FORMATION DE COORDONNATEURS DE SANTE EN GERIATRIE	

PHARMACIENS – 4773 Z (suite)

Formations transversales	Plafonds de prise en charge
<i>Toute formation relative à l'exercice professionnel (liste non exhaustive)</i>	
APPROCHE GLOBALE DE L'EXERCICE OFFICINAL	Prise en charge au coût réel plafonnée à 100 € par jour, limitée à 400 € par an et par professionnel <u>en déduction du forfait de prise en charge des formations prioritaires</u>
Communication	
Gestion	
Gestion des Ressources Humaines	
Juridique	
Management	
Le Pharmacien face aux risques	
RSE, RGPD	
D.U gestion et économie de l'officine	

Remarque : seules les formations soumises à la Commission Professionnelle des Pharmaciens peuvent faire l'objet d'une prise en charge

- Sont exclues des prises en charge les formations dispensées sur site

- Sont exclus des prises en charge FIF PL les conférences, tables rondes, colloques, symposiums, congrès sans atelier.

Cependant, le contenu pédagogique de certaines conférences et de certains colloques répond aux obligations réglementaires.

C'est pourquoi, il appartiendra à la Commission Professionnelle, en cas d'acceptation de prise en charge d'une conférence ou d'un colloque, de s'assurer que le contenu pédagogique de ces derniers répond bien à la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux critères de prise en charge de la profession.

- Sont également exclues des prises en charge FIF PL toutes formations liées à l'informatique générale et aux langues étrangères.

- Sont également exclues des prises en charge FIF PL toutes formations liées au CPF, prises en charge par France Compétences par le biais de votre compte CPF.

- La durée en jours d'une formation susceptible d'être prise en charge par le FIF PL doit correspondre à une durée en jours non financée par l'ANDPC.

Pour les formations n'ayant pas fait l'objet d'une réponse à l'appel à projets, les dossiers seront étudiés au cas par cas dans la limite des fonds disponibles et des critères de prise en charge de la profession.

PHARMACIENS – 4773 Z (suite)

II. Thèmes et plafonds de prise en charge sur fonds spécifiques dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques

La prise en charge des thèmes listés ci-dessous ne vient pas en déduction de votre budget annuel 2026

Thèmes	Plafonds de prise en charge
Formation de longue durée - 100 heures de formation minimum - Thèmes de formation entrant dans les critères de prise en charge 2026 de la profession - Une prise en charge tous les 3 ans	Prise en charge plafonnée 70 % du coût réel de la formation, limitée à 2 500 € par professionnel (pour les formations cœur de métier)
Participation à un jury d'examen ou de VAE	Prise en charge plafonnée à 250 € par jour, limitée à 2 jours par an et par professionnel

Attention :

- sont éligibles les formations d'une durée minimale de 6 h 00, soit sur une journée, soit par 3 modules successifs de 2 h 00 ou par 2 modules successifs de 3 h 00.
- sont également éligibles les formations d'une durée minimale de 3 h 00 correspondant à une prise en charge d'une demi-journée.
- Si une demande de prise en charge concerne une formation se déroulant sur un ou plusieurs exercices, une seule et unique prise en charge sera accordée par le FIF PL pour toute la durée de la formation concernée, et ce, quelle que soit la durée effective.

Rappel : aucun organisme de formation ne peut être agréé ou sélectionné par le FIF PL ; seuls des thèmes de formation peuvent être présentés.

Prise en charge 2026 des micro-entrepreneurs proportionnelle à leur cotisation CFP

Montant de la cotisation CFP micro-entrepreneurs	Plafonds de prise en charge
De 1 € à 20 €	Prise en charge plafonnée à 20 % des critères journaliers de la profession et limitée à 20 % des critères annuels de ladite profession
De 21 € à 40 €	Prise en charge plafonnée à 40 % des critères journaliers de la profession et limitée à 40 % des critères annuels de ladite profession
De 41 € à 80 €	Prise en charge plafonnée à 60 % des critères journaliers de la profession et limitée à 60 % des critères annuels de ladite profession
De 81 € à 100 €	Prise en charge plafonnée à 80 % des critères journaliers de la profession et limitée à 80 % des critères annuels de ladite profession
De 101 € à 115 €	Prise en charge plafonnée à 90 % des critères journaliers de la profession et limitée à 90 % des critères annuels de ladite profession
≥ à 116 €	Prise en charge plafonnée à 100 % des critères journaliers de la profession et limitée à 100 % des critères annuels de ladite profession